



Fiche outil n°10 : De l'analyse des éléments recueillis lors de l'entretien...

1- Les éléments fréquemment demandés lors de l'entretien individuel d'accueil

- ◆ **Quelle est la demande de départ ? Qui est à l'origine de la démarche (prescripteur) ?**
 - Permet de cerner la démarche réalisée par la personne : Est-elle actrice de son parcours ? Est-ce une démarche obligée pour elle ?
 - Une base pour travailler en partenariat
- ◆ **La personne a-t-elle un projet, des besoins, des attentes ? Lesquels ?**
 - La personne exprime-t-elle des souhaits, des envies, un projet ?
 - A-t-elle réalisé des démarches ?
 - Quelles actions conduit-elle pour retrouver un emploi ?
- ◆ **Quelle est sa situation au regard de l'emploi (atouts et contraintes) :**
 - Les éléments liés à sa situation sociale, l'environnement direct de la personne :
 - la situation de famille
 - la santé
 - le logement
 - la mobilité - la disponibilité
 - les ressources financières
 - Les éléments liés à son parcours professionnel
 - l'expérience professionnelle, l'absence d'expérience professionnelle
 - la qualification
 - les compétences décrites (professionnelles, extra-professionnelles)
 - les formations réalisées
 - la stabilité professionnelle : la personne a-t-elle une trajectoire professionnelle stable, instables, a-t-elle enchaîné des contrats précaires...
 - la durée du chômage

Quelle est sa trajectoire socioprofessionnelle ? Est-elle en capacité de travailler tout de suite ?

2- L'analyse des éléments recueillis lors de l'entretien

Cette partie peut être complétée par l'accompagnateur à l'issue de l'entretien individuel et servira de base de présentation de la situation et de discussion lors de la réunion de régulation.

- ◆ **Quelle est sa demande de départ ? Qui est à l'origine de la démarche (prescripteur) ? A-t-elle exprimé un projet ?**

La démarche est-elle réalisée par la personne elle-même ? Une autre personne ? Un autre organisme ?
Le projet exprimé est-il bien celui de la personne ? (et non pas celui imposé par l'animateur RMI, ANPE...)
Quelles actions la personne conduit-elle actuellement pour retrouver un emploi ?
- ◆ **Quels sont ses impératifs ?**
 - Quelle trajectoire professionnelle ?
 - Quel rapport à l'emploi ?
- ◆ **Quelles sont ses compétences (sociales/professionnelles) ?**
- ◆ **Quels sont ses fragilités et atouts ?**

Atouts et contraintes sur lesquels la personne peut s'appuyer pour élaborer son projet, par rapport au marché de l'emploi ? Perçoit-elle ses atouts personnels, les institutions ou les personnes qu'elle peut mobiliser ? Quels sont les freins, les fragilités, les contraintes qui empêchent la réalisation de son projet, d'agir ? Comment ses éléments sont-ils présentés ? Les perçoit-elle ?
- ◆ **Quel est son degré d'autonomie ?**
 - Peut-elle prendre seule des décisions ? Dans quels domaines ?
 - Peut-elle agir seule ? Dans quels domaines ?
 - Est-il nécessaire de « contrôler », de suivre les actions que la personne engage ? Selon quelle fréquence ?

3- Quelques éléments relatifs à la conduite de l'entretien pour déterminer le rapport à l'emploi des personnes accueillies

Dans l'ordre des choses, il est préférable de :

- ◆ **Commencer par des questions très ouvertes qui favorisent l'expression de la personne (où en êtes-vous ?).** C'est à partir des réponses données par la personne que l'entretien va être conduit ensuite pour faire exprimer le projet ou son absence, les attentes, les souhaits de la personne ; déterminer la précision du projet, sa pertinence...
La fiche d'accueil est ainsi complétée au fur et à mesure de l'échange avec la personne, les questions non renseignées seront posées par la suite si besoin.
- ◆ **Terminer par le recueil d'éléments administratifs consignés sur la fiche d'inscription.**
- ◆ **Réaliser un compte-rendu (une synthèse) après l'entretien,** synthèse reprenant les éléments clés, qui permettent de cerner le rapport de la personne à l'emploi et d'envisager les pistes d'actions possibles et déterminer les priorités d'actions au niveau de la structure.

→ **Les outils de l'accueil**

- La fiche de pré-accueil
- La fiche d'inscription
- Le guide d'entretien, la fiche d'accueil